

UN PROJET POUR

97, rue Marcel Pagnol
83220 LE PRADET - FRANCE

Tel et Fax : 04 94 38 58 04
Tel : 04 94 21 32 80
portable : 06 62 12 04 49

UN PROJET POUR REO

Province du Sanguié

B.P. 83 - Réo
BURKINA FASO



Courriel : un-projet-pour-reo@wanadoo.fr

Site : <http://unprojetpourepo.free.fr>

BULLETIN D'INFORMATION

MAI 2006

N° 58



L'ASSOCIATION

nombre d'adhérents cotisants {en 2002 = 145} ; {en 2003 = 166} ; {en 2004 = 171} ; {en 2005 = 233}

Budget prévisionnel 2006	
Envoi d'un container 30 m3	5 700 €
Parrainage de 250 enfants	8 000 €
En France : - assurance	75 €
- bulletins	400 €
- dîner africain	2 400 €
- tournoi de foot	400 €
- Frais d'envoi	100 €
A Réo : - local, correspondance	600 €
- secrétariat	50 €
Faculté	1 000 €
TOTAL	18 725 €

Situation financière		Matériel récupéré		
Solde au 3 mai 2006	= 19 609,98 €	livres scolaires	0 livre	0 kg
versements cotisations	= 104,32 €	de bibliothèque	235 livres	87 kg
<u>Orphelinat</u>		bureautique	0 carton	0 kg
1/3 de la taxe de jouissance	= - 546,30 €	divers	5 cartons	44 kg
Briques de nos parrainés	= 420,00 €	enfants	15 cartons	40 kg
<u>Dîner africain</u>		fournitures	8 cartons	109 kg
Frais d'organisation	= - 2 442,87 €	médical	3 cartons	42 kg
Quote-part des participants	= 4 095,00 €	orphelinat	12 cartons	149 kg
Solde au 10 mai 2006	= 21 240,13 €	particulier	44 cartons	248 kg
		vélos	0 vélo	0 kg
		vêtements	120 cartons	722 kg
Soit un total de 214 cartons pour 1 442 kg de matériel et un volume de 9,740 m3				



ASSEMBLEE GENERALE

Vous trouverez, ci-après, le procès-verbal de notre dernière assemblée générale, et dans ce bulletin (en en-tête), le budget prévisionnel 2006.



Quelques réflexions à propos de l'assemblée générale

Le nombre de présents était important ce qui est très motivant pour les membres du C.A.

Par contre, avec les pouvoirs envoyés, nous arrivons juste au quorum (132 pour 259 adhérents). Il faudra insister, l'an prochain, pour que nos adhérents pensent à envoyer ce pouvoir qui donne sa valeur à notre réunion.

L'essentiel des débats a porté sur la scolarité de nos jeunes réolais.

- la réception de courriers et des bulletins est important pour nos parrains ;
- le risque d'exclusion de certains parrainés est toujours un moment difficile surtout lorsqu'un échange affectif s'est mis en place ;
- la construction de l'orphelinat est un projet ambitieux mais très motivant pour tout le monde ;
- l'envoi de matériel à son filleul crée le problème du nombre raisonnable de cartons ... à trouver ... pour éviter les déséquilibres entre les parrainés ;
- une liste de matériel à envoyer sera fournie aux parrains et marraines.

Aide à la scolarité

Afin de simplifier, on entendra par l'appellation : parrain, un parrain ou une marraine ; et par l'appellation : filleul, un filleul ou une filleule.

A la rentrée scolaire d'octobre 2006 notre association pense pouvoir parrainer 250 jeunes de Réo. Nous pouvons tous aider à ce projet en cherchant de nouveaux parrains autour de nous car nous aurons à prendre en charge :



40 élèves du primaire

Au cours de cette année scolaire 2005/2006 nous avons suivi 130 primaires avec des résultats assez irréguliers comme vous l'avez constaté sur leurs relevés de notes trimestriels.

Notre ambition est de permettre à ces jeunes d'apprendre à lire, écrire, compter. Si, de surcroît, certains réussissent au C.E.P. nous en serons heureux pour eux.

Et, si parmi ceux-là quelques-uns passent en sixième, ils seront parrainés en priorité. Soit parce que leur parrain du primaire décide de les suivre, soit parce qu'un nouveau parrain acceptera de prendre en charge un secondaire.

Décision de l'assemblée générale du 2 mai 2006

Le montant du parrainage d'un élève de primaire est de 20 € par an.



20 élèves du secondaire

Au cours de cette année scolaire 2005/2006 nous avons suivi 76 secondaires. Les lycéens qui ont déjà redoublé une classe, ne sont pas autorisés à en redoubler une autre dans la suite de leurs études.

Cette fin d'année risque de voir un bon nombre de nos parrainés quitter les rangs de notre association. Notre souci et notre réflexion pour l'avenir seront d'étudier des solutions pour leur permettre d'utiliser leur acquis.

Il faut admettre que cela n'est pas facile à Réo, région essentiellement rurale. La voie est peut-être celle des concours administratifs, à partir de l'obtention du brevet ... surtout la formation des instituteurs en nombre insuffisant.

Peut-être un échange à discuter avec un IUFM de la région ?

Décision de l'assemblée générale du 2 mai 2006

Le montant du parrainage d'un élève de secondaire est de 40 € par an.



Parrainés en faculté

L'assemblée générale a décidé la création d'un fonds de solidarité pour permettre à nos parrainés "bacheliers" d'avoir la possibilité de faire des études en faculté.

Cette création doit être accompagnée d'un contrat rigoureux pour que chaque participant sache quel est son engagement. Nous devons mettre cette structure en place avant la fin juin, pour en discuter avec les éventuels nouveaux bacheliers.

BULLETIN D'INFORMATION

rédaction :

Michel CLERC, Nadine OESTREICH et Michel VALETTE

Page 2

Sommaire de ce numéro

page 1 : la vie de l'association

page 2 : aide à la scolarité

Intercalaire 1 : procès-verbal de l'assemblée générale du 4 mai 2006

Intercalaire 2 : présentation du projet "orphelinat"

Intercalaire 3 : recherche de nouveau parrains pour la rentrée d'octobre 2006

UN PROJET POUR REO FRANCE

97, rue Marcel Pagnol - 83220 LE PRADET

Tel-Fax : 04 94 38 58 04 - Tel : 04 94 21 32 80 - portable : 06 62 12 04 49

UN PROJET POUR REO Province du Sanguié

B.P. 83

Réo -- BURKINA FASO

AIDE A LA SCOLARITE

Dès maintenant, nous préparons la rentrée scolaire d'octobre 2006 et organisons la prise en charge de la vie quotidienne de nouveaux enfants dont les familles sont en difficulté.

Pour vous joindre à nous, nous vous offrons deux possibilités :

- vous pouvez prendre un parrainage , après avoir adhéré à l'association.

Nous avons deux montants de bourses scolaires :

- pour les élèves du secondaire, de la sixième à la terminale : .. **40 € pour l'année.**
- pour les élèves du primaire, du CP1 au CM2 : **20 € pour l'année.**

- sans prendre de parrainage

Vous pouvez participer à la construction du futur "**Orphelinat des parrainés**" , qui sera un internat pour les jeunes que nous prenons en charge.

Ce qui vous permet de participer à l'amélioration de leur vie quotidienne, donc de leurs conditions de scolarité.

Engagements

Le Comité de Gestion à Réo doit :

- indiquer le choix des filleuls qui doit correspondre à une situation familiale précaire et à des résultats scolaires convenables ;
- construire un dossier type, avec photo de l'enfant, pour rendre l'échange plus concret.

Les parrains

s'engagent **moralement** pour la durée du cycle d'étude entrepris par l'enfant.



Coupon à nous retourner

Nom : prénom :

Adresse :

--	--	--	--	--

Adresse courriel :@

J'adhère à l'association (15 € pour l'année) et je souhaite participer à la scolarité :

- d'un enfant du primaire (*)

- d'un enfant du secondaire (*)

Je participe à la construction de l' "**Orphelinat des parrainés**" (*)

Vous trouverez, ci joint, un chèque de : € {intitulé : "UN PROJET POUR REO"}

Vous recevrez un reçu fiscal en janvier 2007, comme pour toutes les sommes versées à l'association.

(*) rayez la mention inutile

UN PROJET POUR REO FRANCE

97, rue Marcel Pagnol - 83220 LE PRADET

Tel-Fax : 04 94 38 58 04 - Tel : 04 94 21 32 80 - portable : 06 62 12 04 49

UN PROJET POUR REO Province du Sanguié

B.P. 83

Réo -- BURKINA FASO

ETUDIANTS EN FACULTE

Pour la rentrée universitaire d'octobre 2006, l'assemblée générale du mardi 2 mai 2006 a décidé la création d'un **fonds de solidarité** pour la prise en charge de la vie quotidienne de nos étudiants (c'est-à-dire, des jeunes de terminale, parrainés par notre association, auxquels nous avons permis d'accéder au baccalauréat, et qu'il nous semble délicat de ne pas aider dans leur nouveau parcours).

- coût d'une année de faculté **480 €**
la prise en charge de l'inscription à l'université, du logement, des repas en Cité Universitaire, revient à environ **40 € par mois**.
- l'association ne peut pas s'engager dans une dépense qu'elle ne peut pas assumer
les priorités pour nous étant :
 - la scolarité des primaires et des secondaires (par l'intermédiaire de parrains)
 - la construction de l'orphelinat.

Conclusions

A la rentrée universitaire d'octobre 2005, sur "nos" trois bacheliers : Bali, Landry et Mohamed, deux seulement étaient pris en charge par leurs parrains. Il n'est pas facile de passer de 40 € par an à 40 € par mois ... ce qui est très lourd.

La création de ce fonds de solidarité :

- permettra d'alléger l'implication financière des parrains ;
- d'aider ceux des jeunes dont les parrains ne peuvent pas suivre.

Contrat association / étudiant

Cette aide sera assujettie du contrat suivant :

- la durée du parrainage en secondaire devra être d'au moins trois ans ;
- la durée de la bourse accordée ne pourra excéder 3 ans ;
- son montant sera dégressif pour que le jeune commence à se prendre en charge ;
- l'étudiant devra indiquer régulièrement ses résultats ;
- elle ne sera attribuée que si le fonds de solidarité le permet.

✂

Coupon à nous retourner

Nom : prénom :

Adresse :

--	--	--	--	--

Adresse courriel :@

Je participe au fonds de solidarité de "nos étudiants"

Vous trouverez, ci joint, un chèque de : € {intitulé : "UN PROJET POUR REO"}

Vous recevrez un reçu fiscal en janvier 2007, comme pour toutes les sommes versées à l'association.

UN PROJET POUR REO

97, rue Marcel Pagnol
83220 Le Pradet - FRANCE



UN PROJET POUR REO

Province du Sanguié
BP 83
Réo – BURKINA FASO

Présentation du projet d'orphelinat.

Le mardi 2 mai 2006, l'assemblée générale de l'association "Un Projet Pour Réo" a **accepté à l'unanimité** des membres présents ou représentés le projet de construire un orphelinat, centre d'accueil pour les parrainés du secondaire.

Ce projet est l'aboutissement d'une étude menée par les membres du Conseil d'Administration et après enquête de faisabilité à Réo.

Les autorités civiles (Haut Commissariat, Préfecture, Mairie) nous ont encouragés dans cette voie. Encouragements concrétisés par le don à notre association d'un terrain de 2 500 m².

Des **plans ont été établis** à la suite de discussions entre notre C.A. et le Comité de Gestion sur place, M. BASSOLE Boubié – responsable du cadastre en mairie de Réo et bien sur les futurs utilisateurs : nos parrainés.

Le projet (presque définitif) a été présenté dans le bulletin n° 57.

L'assemblée générale a :

1. validé le don des 6 parcelles constituant le terrain ;
2. accepté le devis global de la construction sachant que le financement se ferait par tranches, les appels de fonds étant extérieurs à la gestion annuelle de l'association ;
3. accepté le devis de la 1^{ère} tranche de construction (voir au dos) ;
4. accepté de prendre la somme de 478 € sur les cotisations des adhérents, pour nous permettre de démarrer immédiatement le chantier.

Concrètement, à partir du 2 mai 2006 :

- l'association est propriétaire de 2 500 m² de terrain à Réo ;
- M. BASSOLE Boubié, informé de nos décisions a accepté de lancer un appel d'offre, pour la 1^{ère} tranche, à partir du devis établi ;
- La consultation devrait s'achever à la fin du mois de mai ;
- La construction de ce premier bâtiment devrait commencer début juin 2006 ;
- Si tout se passe bien, le local des parrainés sera opérationnel pour la prochaine rentrée d'octobre.

REMERCIEMENTS

Ce projet peut commencer grâce à la volonté et au dynamisme de nos adhérents qui poussent le C.A. à agir dans l'efficacité et la transparence, pour placer les jeunes réolais dans les meilleures conditions possibles de travail ;

Ce projet a commencé à prendre corps sur le terrain à Réo, grâce aux connaissances et à l'implication de M. **BASSOLE** Boubié ;

Ce projet se concrétise définitivement grâce à l'appui du docteur Jean-François **MASSON** de Paris dont les interventions auprès de laboratoires à permis d'obtenir l'essentiel dans un projet : le financement.

MERCI à tous et rendez-vous à Réo, au mois d'octobre, pour l'inauguration.



Plan de financement de la 1^{ère} tranche

DEVIS ESTIMATIF en euros

Construction d'une salle de réunion, d'un dortoir, d'un bureau, d'un magasin, de latrines.

TOTAL (onze mille cinquante euros) = **11 050 €**

BUDGET DES RECETTES ACQUISES

Don laboratoire LESCUYER = 6 000 €

Don laboratoire BORKHUIT = 2 000 €

Don de M. BRUCKEL – Sté AMI SAS - (PARIS) = 1 000 €

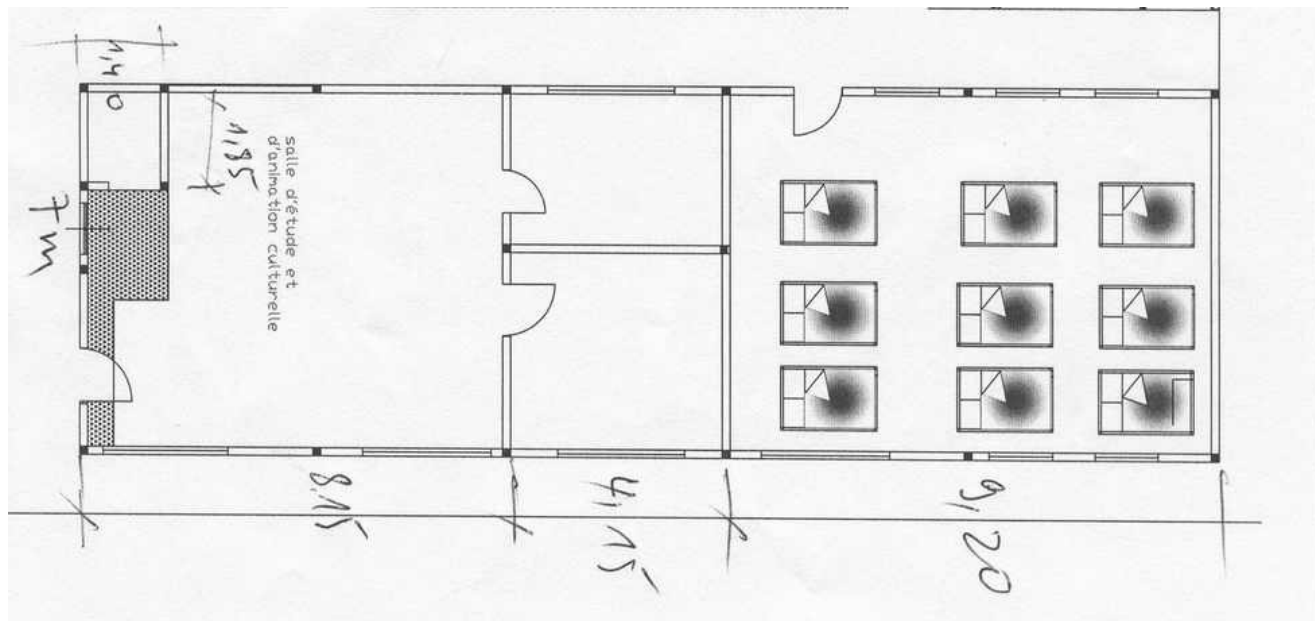
Don Sarl FERMEX (TOULON – VAR) = 300 €

Ventes de produits artisanaux (Joëlle MARTIN) = 1 272 €

"Commerce équitable"

Cotisations des adhérents (A.G. du 2 mai 2006) = 478 €

TOTAL = **11 050 €**



Le local des parrainés fait 86 m²
(y compris le bureau et la bibliothèque)

Le dortoir des garçons fait 64 m²

Procès-verbal de l'assemblée générale du 2 mai 2006

L'an deux mille six et le 2 mai, sur convocation qui leur a été adressée par le bureau, l'assemblée générale des adhérents à l'association "UN PROJET POUR REO", s'est réunie à 18h, salle du "La Bâtie" à LE PRADET. Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée, lors de son entrée dans la salle de réunion, par chaque adhérent, agissant, soit en son nom personnel, soit comme mandataire, soit 135 présents ou représentés.

Nous remercions bien vivement les personnes ci-dessous, qui étaient présentes ou qui ont envoyé leur pouvoir, nous permettant d'avoir le quorum : ALFONSI Charles ; ALLINIO Nicole ; ARGENSSE Franck ; ARGENTINO Roger ; ARNOUX Christine ; BATIONO Pascal ; BERTHIN Jean-François ; BESSON Véronique ; BIARD Agnès ; BLANCHARD Honorée ; BOISGIBAUT Brigitte ; BOUROT-HOURAA Chris ; BREUKER Dominique ; BREUKER Sylvie ; CANDIA Anna ; CARANONI Régis ; CHASTENET Nicole ; CLERC Brigitte et Michel ; COLINOT Léon ; COLONNA Christian et Joëlle ; CONDET Françoise ; COULOM Madeleine ; DEL TATTO André ; DELAGE Hélène ; DHENIN Juliette ; DIJOUX Audrey et Sam ; DULAC Annie et Pierre ; DURANG Xavier ; DURET Mireille ; ESPOSITO Christiane ; FALLABRINO Valérie ; FELICITE Martine ; FERRARI Chantal ; FLORENTIN Claudine et Marcel ; FORT Gilles et Jacqueline ; FRANCESCHI Corinne ; GARNIER Laurence ; GARNOUX Martine ; GELY Gilberte et Roger ; GEST René ; GUERIN Alain ; HUGUES Chantal ; HILL Delphine ; IPOTESI Joëlle ; JEROME Christine ; KERAGHEL Didier ; KIELWASSER Brigitte ; KOPPEL Jacqueline ; LANDE Michel ; LASSERRE Jeanne ; LE BERRE Anne et Guy ; LE MAREC Georgette ; LELONG Christine ; LEPEZEL Monique ; LOREC Isabelle ; MAESTRI Magalie ; MAGNE Nelly ; MEGY Catherine ; MERMAT Alain et Gwennola ; MISMAQUE Claude ; MOGGIO Brigitte et Gilbert ; MOUTET Chantal ; MULLET Nathalie ; MULTON Andrée ; NACEUR Simone ; NEIGE Yves ; NICOLAS Michèle ; OESTREICH André et Yvette ; OESTREICH Josiane ; OESTREICH Nadine ; OESTREICH Patricia ; OLERON Marc ; ORSINI Paule ; PAGERIE Colette ; PALMIER Ginette et Jean-Marie ; PALMIER Liliane ; PALMIER Pierre ; PALMIER Roland ; PAPI Nicole et Paul ; PENOT Michèle ; PETIT Nadine ; PIDOUX Caroline ; PIDOUX Sylvie ; PODORIEZACK Guy et Marie Hélène ; PONCHAUX Lionel ; PONCHON Alain ; PRIMA Claudine et Marcel ; PUBEREAU Anne Marie ; RAPA Catherine ; RICAUD Mireille ; ROUFFIGNAC Claude ; ROUSSET Roland ; SAINVET Cécile ; SCAVINO Sylvie ; SEREIN Jean-Yves ; SINCERETTI Mireille ; SOURET Laurence ; SOURET Odette ; TAILLEZ Agnès ; TAVARON Patrick ; TEXIER Philippe ; TROWBRIDGE Astrid et Peter ; VALETTE Marceau et Nicole ; VALETTE Max ; VALETTE Michel ; VALETTE Mireille et Robert ; VALETTE Danièle et Sylvain ; VANDEPITTE Christine ; VASLIN Carol ; WADE Kodou ; WATEL Christine ; WEBER Fabrice et Pascale ; WESTERCAMP Annie ; WOITIER Francine ; ZAGINI Gérard

1. Compte-rendu financier

En 2005, l'association a 230 adhérents cotisants.

Au 31 décembre 2005, le solde créditeur était de : 14 082,08 €.

Dépenses de l'année 2005 :

- container de 60 m3 8 993,50 €
- parrainages 7 910,49 €

En France :

- assurance (MAIF) 72,91 €
- bulletins d'information 351,67 €
- dîner africain 2 368,75 €
- frais envoi W.U. / BNP 97,96 €
- tournoi de foot 400,36 €

Au Burkina Faso :

- local des parrainés 365,88 €
- courriers le "20" du mois 228,67 €
- secrétariat à Réo 344,22 €
- Faculté 1 007,21 €

TOTAL 22 180,44 €

Recettes de l'année 2005 :

- intérêts Caisse d'Epargne 271,04 €

- adhésions 11 277,50 €

- dîner africain 4 466,00 €

- tournoi de football 668,35 €

- expositions Joëlle MARTIN 2 880,00 €

- dons 7 604,00 €

TOTAL 27 166,89 €

Au 31 décembre 2005, le solde créditeur est de : **19 068,53 €**.

Cotisation 2006 : elle est maintenue à 15 €.

➔ *Approuvé à l'unanimité des présents et représentés*

2. Election du bureau, conformément à la loi et aux statuts.

Le fonctionnement de l'association est assuré par deux groupes de travail.

Le bureau exécutif composé de : CLERC Michel, OESTREICH Nadine et VALETTE Michel.

Le bureau se représente.

➔ *Réélu à l'unanimité des présents et représentés*

Le Conseil d'Administration comprend les personnes suivantes : ARGENSSE Franck, ARGENTINO Roger, BREUKER Dominique, CRAYSSAC Simone, GARNIER Laurence, IPOTESI Joëlle, LAURANSAN Jacques, LELONG Christine, MISMAQUE Claude, MOGGIO Brigitte, PALMIER Liliane, PODORIEZACK Guy et Marie Hélène, TAVARON Patrick, WESTERCAMP Annie.

Des réunions de ce bureau élargi permettent de réfléchir sur nos projets et la philosophie de notre action. BOISGIBAUT Brigitte et MULLET Nathalie souhaitent participer à ces réunions (présence non obligatoire).

➔ *Approuvé à l'unanimité des présents et représentés*

3. Projets pour 2006

3.1. Container **5 700,00 €**

3.1.1. L'assemblée générale peut prévoir l'envoi d'un container de 30 m3 à la double condition :

- avoir récupéré le volume de 30 m3 ;
- avoir le financement correspondant à l'envoi.

➔ *accepté à l'unanimité des présents et représentés*

3.1.2. L'assemblée générale approuve le principe de faire payer par les expéditeurs (parrains, particuliers ou autres associations) l'envoi de tout carton vers un filleul, un particulier ou une association.

Le but n'est pas de faire du bénéfice, mais de favoriser l'envoi plus rapidement du prochain container.

Un carton de 40 cm x 25 cm x 25 cm (soit 0,025 m3) coûterait environ 5 €.

➔ *accepté à l'unanimité des présents et représentés*

3.2. Parrainages **8 000,00 €**

206 enfants sont actuellement parrainés par l'association. Les augmentations de la participation demandée aux parrains se justifient par la prise en charge de la cantine des secondaires. Vu le nombre actuel de parrainés, les dons sont insuffisants pour couvrir cette dépense.

3.2.1. PRIMAIRE --- le Conseil d'Administration propose de passer de **15 € à 20 € par an**.

➔ *accepté à l'unanimité des présents et représentés*

3.2.2. SECONDAIRE --- le Conseil d'Administration propose de passer de **32 € à 35 € ou 40 € par an**.

Après discussion, l'assemblée pense qu'il est plus sage, pour ne pas augmenter trop souvent, de passer à 40 € par an.

➔ *accepté à l'unanimité des présents et représentés*

3.3. Parrainages (problèmes annexes)

3.3.1. **Adhésion obligatoire**

L'assemblée générale trouve plus logique de commencer par adhérer à l'association avant de participer à ses activités. Même pour prendre un parrainage, ce qui n'a pas toujours été le cas les années passées. La résolution suivante est mise aux voix :

"A dater de cette assemblée générale, l'adhésion est obligatoire pour tout nouveau parrainage. Cette décision n'est pas rétroactive, mais elle sera proposée aux parrains qui ne sont pas adhérents"

➔ *accepté à l'unanimité des présents et représentés*

3.3.2. **Nouveaux parrainages**

Pour la rentrée d'octobre 2006, nous limiterons le nombre de parrainages à 250 (170 pour le primaire et 80 pour le secondaire). Ce qui nous amène à rechercher autant de nouveaux parrains pour la rentrée d'octobre 2006. Soit :

50 nouveaux parrainages en primaire et 20 nouveaux parrainages en secondaires.

➔ *accepté à l'unanimité des présents et représentés*

3.3.3. **Etudiants en faculté** **1 000,00 €**

L'association ne peut pas s'engager sur des dépenses qu'elle ne peut assumer.

Il est proposé de créer un fonds de solidarité alimenté par des adhérents ou sympathisants de l'association pour permettre à nos bacheliers de poursuivre leurs études en leur octroyant des "bourses d'études". Ces bourses d'études seront assorties d'un contrat rigoureux (à étudier). Entre autre : la durée ne pourra pas excéder 3 ans, le montant sera dégressif chaque année, la réussite de l'étudiant est indispensable pour son maintien.

Et surtout, préciser que ces bourses ne sont accordées que si le fonds de solidarité est alimenté.

➔ *accepté à l'unanimité des présents et représentés*

3.4. Activités en France **3 375,00 €**

- assurance	75,00 €
- bulletin d'information	400,00 €
- dîner africain	2 400,00 €
- tournoi de football	400,00 €
- frais d'envoi W.U. / BNP	100,00 €

➔ *accepté à l'unanimité des présents et représentés*

3.5. Activités au Burkina Faso **650 €**

- local des parrainés	300,00 €
-----------------------	----------

Nous continuons à prendre en charge la location du local des parrainés (et la consommation d'électricité) en attendant la construction prévue.

- courriers du "20" de chaque mois	300,00 €
------------------------------------	----------

L'échange de courriers entre les responsables de l'association, d'une part, et entre parrains et filleuls, d'autre part, nous semble important. Ceci est concret et satisfait aux exigences des adhérents. Nous pensons maintenir la location de la boîte postale à Réo (pour les courriers arrivant de France) et l'envoi des courriers regroupés, tous les 20 de chaque mois, de Réo vers la France.

- secrétariat à Réo	50,00 €
---------------------	---------

Frais de saisies, de photocopies, etc. ...

➔ *accepté à l'unanimité des présents et représentés*

4. **Construction** (reprendre le descriptif, dans le bulletin n° 57) (coût estimé) **80 000 €**

La mairie de Réo ayant attribué six parcelles (environ 2 500 m²) à notre association, le Conseil d'Administration demande à l'assemblée générale son accord pour la construction d'un bâtiment comprenant : un local pour les parrainés, le siège social de l'association, une case santé, un dortoir garçons et un dortoir filles, un logement pour un gardien.

Le financement se fera sur des appels de fonds, en dehors de la gestion annuelle de l'association.

➔ *accepté à l'unanimité des présents et représentés*

La première tranche (coût **11 050 €**) peut être mise en chantier le plus tôt possible, puisque nous en avons déjà le financement, pour être opérationnelle à la prochaine rentrée. Elle comprendra le local des parrainés et le dortoir pour garçons. Et, bien sur, des douches, des latrines et un puits (pour l'eau).

Le financement en sera détaillé dans le bulletin n° 58.

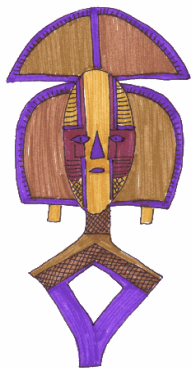
➔ *accepté à l'unanimité des présents et représentés*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h.

CLERC Michel

OESTREICH Nadine

VALETTE Michel



UN PROJET POUR REO

97, rue Marcel Pagnol

83220 LE PRADET

Tel et Fax : 04 94 38 58 04 ou Tel : 04 94 21 32 80

Portable : 06 62 12 04 49

Courriel : un-projet-pour-reo@wanadoo.fr

Site : <http://unprojettourreo.free.fr>

Réo : village du BURKINA FASO à 120 km de Ouagadougou, la capitale du pays.

PROJETS de l'association **"UN PROJET POUR REO"** , conformément aux décisions de l'assemblée générale du 2 mai 2006.

Envoi d'un container de 20 pieds (volume $\approx 30 \text{ m}^3$ / masse ≈ 10 tonnes)	Coût $\approx 5\,700 \text{ €}$
---	---------------------------------

Parrainages de 250 écoliers et lycéens	Coût $\approx 8\,000 \text{ €}$
--	---------------------------------

Renforcement de la correspondance entre Réo et la France	Coût $\approx 300 \text{ €}$
--	------------------------------

Soutien des étudiants en faculté	Coût $\approx 1\,000 \text{ €}$
----------------------------------	---------------------------------

Local et gestion à Réo	Coût $\approx 350 \text{ €}$
------------------------	------------------------------

Organiser le déplacement sur Réo, de personnes susceptibles d'apporter leurs connaissances ou de favoriser l'enracinement de l'association.	
---	--

Les activités en France (assurance, dîner, tournoi, bulletins, ...)	ayant un Coût $\approx 3\,375 \text{ €}$
---	--

B U L L E T I N D ' A D H E S I O N

2 0 0 6

Nom : prénom :

adresse :

adresse courriel : @

souhaite participer aux projets de l'association **"UN PROJET POUR REO"** , conformément aux décisions de l'assemblée générale du 2 mai 2006.

Ci-joint un chèque de : € {intitulé : "UN PROJET POUR REO"}

le montant de l'adhésion est maintenu à 15 € pour l'année 2006 (décision de l'assemblée générale du 2 mai 2006)

UN PROJET POUR REO - Association Loi du 1^{er} juillet 1901 - J.O. du 12 avril 1997 (n° 1918)

En tant que donateur, vous recevrez un reçu fiscal en janvier 2007.